



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'HIVER COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

CONF/EDUC(2014)SYN2

Strasbourg, le 30 novembre 2014

PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 24 juin 2014

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

La Commission éducation et culture, sous la présidence de Sabine Rohmann

1. A adopté le projet d'ordre du jour [[CONF/EDUC\(2014\)OJ2](#)]
2. A adopté le projet de Carnet de bord de la réunion du 28 janvier [[CONF/EDUC\(2014\)SYN1](#)]
3. A pris connaissance du compte rendu de la Conférence 'Image professionnelle et éthique des enseignants organisée par la Commission éducation et culture de la Conférence des OING et par le Programme Pestalozzi les 24 et 25 avril 2014. Cette conférence a eu un énorme succès. Plus de 1300 inscriptions ont été réceptionnées desquelles ont été sélectionnés 200 participants.

Les participants issus de toute l'Europe ont eu l'occasion de travailler ensemble dans des ateliers interactifs, de discuter les défis et les finalités de l'éducation pour préparer les jeunes européens au vivre ensemble dans les sociétés européennes du 21^{ème} siècle et de donner leurs avis sur un projet du manifeste. La vidéo de la Conférence a pu être suivie sur internet en direct .

Lien vers le site de la Conférence et le manifeste:

<http://www.coe.int/en/web/pestalozzi/professional-development>

4. Compte rendu des activités des 5 groupes de travail :

L'accès aux media numériques pour tous (Responsable : Harry Rogge)

Le groupe de travail s'est attaché à essayer d'élaborer une approche qui profite à l'utilisateur dans le contexte actuel de la stratégie de la gouvernance globale d'internet. Il a notamment suivi les activités récentes du Comité des Ministres dans ce domaine. Une attention particulière a été accordée à l'éducation et la culture. Le groupe de travail a souligné l'importance des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection et la

défense des droits fondamentaux des utilisateurs d'Internet.

La Recommandation CM/Rec(2014)6 du Comité des Ministres aux Etats membres sur un Guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet, adoptée le 16 Avril 2014, porte sur des domaines qui constituent également une grande préoccupation pour la Conférence des OING tels que:

- l'accès à l'utilisation des médias pour tous et non-discrimination ;
- la liberté d'expression et d'information ;
- réunion, association et participation à internet ;
- la protection de la vie privée et des données personnelles ;
- l'éducation et connaissances générales dans un monde numérique ;
- les enfants et les jeunes face aux médias numériques ;
- les voies de recours des utilisateurs liés à l'usage des médias numériques.

Le groupe de travail soutient les activités du Conseil de l'Europe dans ce domaine en particulier pour :

- soutenir les actions entreprises pour promouvoir l'accès à Internet pour tous ;
- veiller à protéger les utilisateurs d'Internet au niveau de leurs droits ;
- soutenir la diffusion de l'information sur les droits de l'homme et internet ;
- observer l'évolution démocratique des médias numériques ;
- mettre l'accent sur une éducation inclusive pour tous Internet.

Propositions pour la commission de la culture et de l'éducation :

- organiser des évaluations sur tous ces sujets par le biais de nos organisations ;
- analyser les usages d'internet en partant du point de vue des utilisateurs ;
- réunir des exemples concrets de bonnes pratiques ;
- définir de nouveaux programmes pour l'éducation et la formation aux médias numériques ;
- définir nos priorités et établir un plan d'action ;
- envisager d'organiser des réunions internationales avec les acteurs de la société civile et mettre en place des groupes d'experts internationaux ;
- veiller à une protection juridique efficace des utilisateurs d'internet.

Le groupe de travail tient à souligner que :

- tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage formel et informel sont à un stade de mutation et que l'impact sur l'éducation scolaire est fondamental ;
- mettre en place une éducation aux médias numériques pour tous est une priorité. La formation des adultes est essentielle pour une mise en œuvre réussie. La participation active des utilisateurs agissant en tant que citoyens responsables doit être encouragée.

Considérations générales du groupe de travail :

Comme pour d'autres groupes de travail, nous voyons qu'un travail précieux a déjà été réalisé par le Conseil de l'Europe et que les outils formels existent. La difficulté est leur mise en œuvre, l'application et le suivi. Nous voulons continuer notre travail progressivement. A ce stade, nous ne prenons pas une décision sur l'objectif final de notre groupe de travail. Nous devons de toute urgence développer l'idée de l'éducation et de la formation dans cette étape de la révolution numérique. Cela dépasse la fracture numérique : les jeunes ou même la

société civile ne sont pas responsables de cette fracture, mais nous devons y faire face d'une manière positive et constructive;

Nous attachons une grande importance à responsabiliser le citoyen en lui donnant l'accès à de nouveaux outils et en même temps à protéger ses droits dans une société démocratique.

Apprendre l'histoire : devenir un citoyen européen (Responsable : Yosanne Vella)

Le groupe de travail a identifié deux aspects importants dans la façon d'aborder l'apprentissage de l'histoire :

- promouvoir une éducation à la citoyenneté démocratique par l'enseignement de l'histoire ;
- prendre en compte le fait qu'elle constitue un lieu possible de distance critique des média (exemple donné : une approche multi-perspectives de la première guerre mondiale)

Vivre ensemble (Responsables : Karl Donert et Sabine Rohmann)

Un document de réflexion a été rédigé. Il sert comme base de travail au groupe de travail « Eduquer au dialogue interculturel – vivre ensemble en Europe »

Le métier d'enseignant au XXI^e siècle (Responsable : Roseline Moreau)

Roseline Moreau, François Debrowolska et Michèle Moritz ont présenté le calendrier des travaux qui ont abouti à la rédaction du rapport « Teacher 21 »

- juin à décembre 2012 : élaboration du questionnaire, dans le cadre du groupe de travail « le métier d'enseignant au XXI^e siècle »
- janvier 2013 : entretiens exploratoires, soutien du programme Pestalozzi par la mise en place d'une plateforme informatique, questionnaire sur la plate-forme, réponses anonymes.
- juin 2013 : 60 participants au groupe de travail « Teacher 21 ». Etude critique des premiers résultats et pistes pour l'aménagement du questionnaire
- juin à novembre 2013 : réponses directes aux questionnaires sur la plateforme. 197 réponses venant de 15 pays européens.
- novembre 2013 à fin janvier 2014 : collecte et analyse des données. Elaboration et rédaction du rapport
- janvier 2014 : recension des documents pédagogiques par le groupe Pestalozzi
- rapport rédigé au 17 janvier 2014. Afin qu'il puisse être exploitable pour la préparation de la conférence et du manifesto.

[Lien vers le rapport](#)

La dimension religieuse du dialogue interculturel (James Barnett)

Le groupe a d'abord procédé par tâtonnements. Il a veillé à ne pas en rester aux aspects intellectuels mais d'entrer dans les façons de penser et de faire, dans les engagements des diverses religions. Sont cités les travaux de Rudolph Otto sur *Le Sacré* et ceux du pasteur Richard Fischer.

Une allusion est faite à la catéchèse qui doit choisir plutôt les méthodes inductives : une catéchèse « venue d'en haut » et qui obligerait à croire ne serait pas bonne pour la liberté.

Mais l'enseignement doit s'adresser à tous les élèves. Exemple est donné de l'argument ontologique de S. Anselme exposé à une athée (qui a semblé apprécier).
Deux remarques : « Il y a des valeurs universelles qui permettent par le fait même les Religions » et « *Les Religions ne doivent pas déclarer mais chercher des Vérités* ».

Rapporteur : François Debrowolska